

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 03 JUILLET 2023 à 18h00

Le trois juillet deux-mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe ROUILLON, Maire.

Etaient présents : Christophe ROUILLON ; Catherine BABILLOT ; Arlette BOUVIER ; Catherine DESPIERRES ; Michel DUCHATELET ; Françoise FOUCAULT-NARBONNE ; Béatrice GRINDA ; Salima GUEDOUAR ; Pascal GUIBOUT ; Nouridine KALLAY ; Kurt KUNDE ; Didier LE BARS ; Dominique LE ROUX ; Fabrice LECOQ ; Christophe MASSE ; Karine MESANGE ; Daniel NAGARADJA ; Francine PANNIER ; Alain PECATTE ; Sandrine RABAUD-PLU ; François SERRAULT et Madeleine SIOPATHIS.

Procurations : Nadège LARGEAU donne procuration à Didier LE BARS ; Olivane VELANE donne procuration à François SERRAULT.

Absents : Nicole CORREIA ; Louis GORLIER ; Jennifer GOSNET.

Absents excusés : Corinne GUITTON et Gérard JOSSELIN.

Secrétaire de séance : Françoise FOUCAULT-NARBONNE

Convocations et affichage : 27/06/2023

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 22 Quorum : 22/29 Suffrages exprimés : 24

Monsieur le Maire débute la séance en évoquant l'incendie perpétré contre la mairie dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet. Une partie de l'accueil et du CCAS a été détruite rendant impossible l'accès aux usagers par l'entrée habituelle de la mairie. Cet acte criminel a un impact psychologique sur les Coulainais et les élus.

L'accueil de la mairie a été déplacé dans la salle du petit closeau, dans l'attente des travaux, permettant la continuité de service auprès des citoyens dès le 3 juillet à 8h45.

Monsieur le Maire remercie les pompiers, les policiers, les élus et les agents pour leur réactivité vendredi soir.

Monsieur LE COQ souligne le professionnalisme des pompiers et des forces de l'ordre qui ont sécurisé les lieux et les agents. Il remercie également les agents présents et la Mancelle Habitation qui a pu reloger les habitants suite à l'incendie de l'immeuble de la Place de l'Europe le 2 juillet.

Madame GUEDOUAR prend la parole et précise que certains habitants et élus présents ont vécu les nuits agitées du quartier Bellevue. Ils ont eu peur pour leurs voitures et ont été troublés par ce qui s'est passé. Madame Salima GUEDOUAR trouve inacceptable le message sms envoyé par Monsieur le Maire aux élus Coulainais Citoyenne et solidaire. Les élus de l'opposition n'ont aucunement incité les personnes à faire ce qu'ils ont fait. Par contre, ils ont vécu les violences et constaté l'ampleur des dégâts.

Le Maire précise que ce sms concernait les messages envoyés par la France insoumise au niveau national.

Elle ajoute que depuis la nuit de jeudi soir, le quartier Bellevue de Coulainais est agité suite au décès de Nahel à Nanterre. Les élus de Coulainais citoyenne et solidaire comprennent l'émotion suscitée mais déplore cette violence et appelle au calme. Les élus qui habitent ce quartier appellent à ne pas céder aux provocations. La mairie et les équipements publics sont le bien commun à tous. Il serait dommage de pénaliser tous les habitants de Coulainais.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à Madame FOUCAULT-NARBONNE, désignée secrétaire de séance, afin qu'elle procède à l'appel.